



Le
DOSSIER

Développement durable ?

Pour durer longtemps...

C'est devenu le souci principal des penseurs et des chercheurs de tous horizons, l'argument auquel sont confrontés tous les politiques et les décideurs, l'expression reprise dans tous les médias : le développement durable est désormais une des préoccupations majeures de ce siècle naissant. Plus question de ne parler que de protection de l'environnement ou d'écologie, désormais, nous devons penser global et penser aux générations futures. A l'échelle de notre planète, bien sûr, où chaque année, sommets et forums sont organisés sur ce thème. Mais aussi à l'échelle de notre pays qui y consacre un ministère et plus localement, de notre commune. La mairie de Niort a pris la décision de créer au 1^{er} janvier dernier une direction spécifique dévolue au développement durable. Tour d'horizon...

Dossier : Véronique Leclerc - Photos : Bruno Derbord.

Développement durable ? Pour

Si l'expression est dans tous les médias, nous ne savons pas toujours bien ce que cachent les mots "développement durable". Parce que le concept, qui serait né en France, est encore récent et que chacun y met ce qu'il veut y mettre. Voici en tout cas comment le développement durable est pris en compte à la mairie de Niort.



Faites un petit sondage autour de vous : qui sait vraiment ce qu'est le "développement durable" ? Vos interlocuteurs risquent d'être bien embarrassés, même si, à force d'en entendre parler ici et là, ils deviennent un peu de quoi il s'agit. "C'est sans doute plus facile de dire ce que cela n'est pas que réellement ce que c'est !" dit Patrice Ver, le directeur de la nouvelle direction du Développement durable et des risques majeurs à la mairie. "Tout le monde pense à la protection de l'environnement mais c'est loin de n'être que cela, sinon, on parlerait toujours uniquement « d'écologie ». En fait, le développement durable, c'est la façon dont on répond aujourd'hui à nos besoins en préservant la planète pour nos enfants. Et cela comprend donc au-delà de l'aspect environnemental, un aspect économique et un aspect social, largement aussi importants les uns que les autres" précisent Nicole Gravat et Bernard Jourdain, élus délégués par le Maire sur le Développement durable.

Il s'agit donc de produire ce dont nous avons besoin – réellement besoin – en veillant à ne pas épuiser nos ressources (en eau, en

énergie, en sous-sol...) mais en veillant aussi à ne pas exploiter une main-d'œuvre lointaine voire... des enfants. "L'achat éthique et le commerce équitable font donc partie de nos préoccupations même si cela n'est pas très facile à mettre en œuvre car on ne peut pas garantir l'origine de tout ce que nous achetons à la Ville" poursuit Amaury Breuillé, élu en charge de la politique d'achat éthique.

24 tonnes de papier

Car la mairie est un consommateur qui compte à l'échelle d'une ville comme Niort et ses achats ne sont pas anodins. "Nous utilisons du papier recyclé depuis plusieurs années désormais et après quelques réticences, tout le monde s'est habitué" souligne Nanou Bîmes, adjointe au Maire déléguée à la Communication et aux Relations extérieures. "Même les courriers du Maire sont sur papier recyclé car nous voulions absolument marquer notre engagement en matière de développement durable." Benoît Taris, responsable des achats à la mairie confirme : "Cela représente tout de même pas moins de 24 tonnes de papier dans une collectivité comme la nôtre." Sans oublier votre magazine municipal qui est lui aussi imprimé sur du papier recyclé depuis deux ans. Parallèlement, tout le personnel municipal trie ses déchets avec au moins deux poubelles par bureau et des efforts sont menés pour supprimer le papier chaque fois que cela est possible. "C'est ainsi que nous avons rapidement développé notre

Consommer oui, mais que faire de nos déchets ?

Une école pilote : Jean-Macé

L'école élémentaire Jean-Macé a été choisie pour devenir une école modèle en matière de développement durable. Où tout sera mis en œuvre pendant une période test avant d'étendre certaines pratiques à toutes les autres écoles niortaises. Qu'il s'agisse de la sensibilisation de tous les élèves et du personnel de service, du tri sélectif des déchets ou de travaux sur les bâtiments de l'école... La détermination du directeur de l'école, Olivier Decroix, et la rencontre avec un élu de la mairie de Niort, délégué au Développement durable, Bernard Jourdain, est à l'origine de ce projet. A suivre...



L'école Jean-Macé va devenir une école pilote en matière de développement durable.

La charte "Agrobio" pour les restaurants scolaires

Lors du dernier Salon de l'agriculture, à Paris, le Maire a signé avec le président du Conseil général et l'association Agrobio Poitou-Charentes un protocole de partenariat encore exemplaire en France. Cet accord scelle la volonté de la Ville et du Département de favoriser l'agriculture biologique de notre région. A travers en particulier les restaurants scolaires et les centres de loisirs qui nourrissent de nombreux enfants niortais. Rappelons que Niort détient l'un des meilleurs taux de fréquentation de ses cantines en France (85 % des petits écoliers mangent dans les restaurants scolaires) et qu'il est donc déterminant de veiller à leur alimentation. Depuis plusieurs années déjà, l'introduction d'aliments issus de l'agriculture biologique est à l'étude et devrait se généraliser dans les années qui viennent.



... durer longtemps...



L'effet de serre : un signal d'alerte dont on entrevoit les dangers.

qui nous permettrait de faire de considérables économies de papier. Entre les enveloppes, les bulletins de vote et les formulaires de dépouillement, c'est assez significatif." (lire article page 13)

Symbolique aussi, l'apparition des jus de fruit naturels dans les vins d'honneur municipaux et l'achat de café issu du commerce équitable, actuellement à l'étude. "Mais à une plus grande échelle, nos achats concernent aussi les restaurants scolaires qui servent 4 000 repas par jour ou encore tous les matériaux utilisés dans tous les bâtiments dont nous avons la responsabilité" ajoute Patrice Ver. "Vous savez, avoir une démarche pour le développement durable, cela ne coûte pas forcément plus cher, souligne Pierre

portail Internet qui permet aujourd'hui à nos concitoyens de faire de nombreuses démarches en ligne ou d'avoir une multitude d'informations sur tous les services municipaux. Voire plus largement, sur notre ville et son patrimoine, sans avoir systématiquement recours à des formulaires imprimés ou des plaquettes." ajoute Nanou Bîmes. "C'est aussi ce qui nous motive à nous équiper d'une machine à voter

Guicharnaud, directeur général adjoint en charge du cadre de vie. Et parfois même beaucoup moins si l'on raisonne sur le long terme et si l'on prend tous les aspects en compte. En particulier si l'on examine les répercussions en matière de santé publique."

Boulangeries de quartier

Du côté des restaurants scolaires, beaucoup de chemin a été parcouru en quelques années. "Depuis la crise de la vache folle, tous les steaks hachés servis aux enfants sont bio et dès cet été, plusieurs produits bio seront introduits dans les menus des centres de loisirs municipaux" souligne Robert Plantecôte, élu délégué aux Affaires scolaires. "De plus, la Ville est très exigeante sur la traçabilité de tous les produits qui composent les repas des restaurants scolaires et essaie de s'assurer la garantie « sans OGM »." (lire encadré ci-dessous). Mais le développement durable, ce n'est pas que manger bio, c'est aussi consommer des produits de saison et acheter le plus possible aux producteurs locaux. Ainsi les restaurants scolaires se fournissent-ils dans les boulangeries de leur quartier chaque jour...

Du côté des services techniques municipaux, la notion de développement durable fait aussi son chemin. Auprès des peintres, à qui l'on fournit désormais des peintures « sans composé organique volatile » (sans odeur et sans glycol)...

suite en page 22 ►►►



Notre objectif à tous désormais : préserver notre planète pour les générations futures.

Qui a inventé le "développement durable" ?

Il paraît que Charlemagne a inventé l'école et que c'est Ignacy Sachs, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, qui a pour sa part créé ce terme de "développement durable". Un concept créé dans les années 80 qui s'est imposé dans les conférences des Nations unies après les premières recherches sur "l'écodéveloppement". Ignacy Sachs a participé à la préparation des conférences de Stockholm et de Rio et critique depuis vingt ans les pratiques de la Banque mondiale et du FMI. Avec d'autres chercheurs français, il s'inquiète du manque de perspective pour les pays pauvres, de la mondialisation accélérée, des pollutions de grande ampleur, de la déforestation, de l'effet de serre, des variations considérables des cours des matières premières ou encore de l'apparition de maladies humaines ou animales...

Les restaurants scolaires



Les restaurants scolaires vont se mettre le plus possible à l'heure du bio.

Nouvelles tendances pour les espaces verts municipaux

Cela s'appelle "la gestion différenciée" des espaces : il n'est plus question aujourd'hui de passer tous les espaces publics au désherbant et de couper sévèrement tous les arbres qui gênent sur la voie publique. Et les jardiniers municipaux de France et de Navarre ont appris à nuancer leur action selon l'usage des sites qu'ils ont à gérer : pourquoi ne pas laisser pousser un peu de graminées sauvages dans tel quartier... Faire des tailles douces d'arbres ou de haies... Voire, laisser ici un arbre mort où nichent des oiseaux et où se cachent des insectes. A Niort désormais, le service des Espaces verts a été sensibilisé à ces questions et met en place de nouvelles pratiques. Qui risquent parfois de nous surprendre tant nous avons l'habitude en ville de ne pas voir un brin d'herbe qui dépasse. Dans le même temps, les agents municipaux ont été formés à l'utilisation parcimonieuse des produits phytosanitaires. Moins de désherbant, moins d'insecticide mais en revanche, l'utilisation d'insectes prédateurs des nuisibles (les larves de coccinelles par exemple) dans les serres municipales. Autant d'initiatives appréciables lorsqu'on est à la tête de plus de 600 sites "verts" à Niort...



Les jardiniers municipaux utilisent les insecticides avec parcimonie.

le DOSSIER

SPECIAL DEVELOPPEMENT DURABLE



Actuellement, un dispositif qui permet de faire des économies d'énergie est en phase de test sur certains réverbères.

Des réverbères moins gourmands

Un dispositif pour économiser l'énergie consommée par les réverbères et autres candélabres est actuellement en expérimentation dans notre ville. Il s'agit en fait d'un petit boîtier, tout juste mis en vente sur le marché, qui est installé dans chaque réverbère et qui permet de baisser au cœur de la nuit l'intensité lumineuse en jouant sur la tension du courant. Cette baisse, programmée sur ordinateur et progressive, ne se perçoit pas à l'œil nu mais se retrouve bel et bien sur les factures d'électricité. Sur les 70 réverbères actuellement équipés à Niort, on constate en effet une économie de 35 % de la consommation en kilowattheure. L'objectif : généraliser ce dispositif sur les grands axes routiers où l'on ne circule jamais à pied. L'intérêt sera double car ce petit boîtier permet aussi d'avoir les informations en cas de panne. Il faut savoir en effet qu'actuellement, un agent municipal effectue des rondes quatre nuits par semaine pour vérifier chaque candélabre...



►►► suite de la page 21

... ou encore auprès des jardiniers et des balayeurs qui doivent utiliser le moins possible de produits polluants, qu'il s'agisse de pesticides ou de désherbants. "Il faut que notre direction sensibilise toutes les autres directions de la mairie pour que tout le monde ait cette préoccupation en tête dans son travail" précise Patrice Ver. "Et peut-être que dans dix ou quinze ans, notre service aura rempli sa mission et ne sera plus indispensable..."

Clauses dans les marchés

Dans l'immédiat, chaque fois qu'elle le peut, la mairie glisse des clauses dans les marchés qu'elle passe avec ses fournisseurs, qu'il s'agisse de ses achats au quotidien ou des grands projets de la Ville. "Désormais, nous prenons en compte le développement durable dès la conception de tous nos projets et dans la réalisation de tous nos ouvrages" complète Gilles Frappier, élu en charge de l'urbanisme et du patrimoine. "Tous les travaux réalisés dans les bâtiments municipaux et tous les chantiers à venir intègrent les normes HQE (Haute qualité environnementale). La place de la Brèche ou la place du Donjon, l'ORU du Clou-Bouchet ou encore le Pôle sports sont concernés. Nous passons au crible la question des déchets générés par ces chantiers à venir, de l'énergie ou de la récupération des eaux de pluie pour ces futurs équipements... Et retiendrons à chaque fois tout ce qui est pertinent dans le sens du développement durable" ajoute l'adjoint au Maire.

Et qui sait, peut-être verrons-nous un jour apparaître des panneaux solaires sur les écoles niortaises ou pourrions-nous arroser la future pelouse de la Place de la Brèche uniquement avec les eaux de pluie récupérées... "Nous avons la ferme volonté de penser toujours à nos enfants et à nos petits-enfants lorsque nous prenons des décisions au Conseil municipal" conclut le Maire. "A la fois pour leur offrir une ville à taille humaine qui corresponde à leurs besoins. Mais aussi préserver leur environnement et leur permettre de répondre à leurs attentes très fortes en matière de solidarité avec les pays pauvres et de justice sociale. Notre jumelage de coopération avec la ville d'Atakpamé, au Togo, correspond à cette volonté. En fait, nous essayons de donner aussi à nos concitoyens et à nos enfants des raisons d'être fiers de leur ville." ■



Désormais, tous les chantiers municipaux vont intégrer des normes de "haute qualité environnementale".

La Charte de l'arbre

La Ville élabore actuellement une charte de l'arbre qui servira de référence unique pour toute la ville. Cette charte, qui comporte un descriptif précis de chaque arbre niortais, doit représenter un véritable engagement pour tous ceux qui sont amenés à intervenir sur nos arbres, qu'il s'agisse des jardiniers, naturellement, mais aussi de toutes les entreprises qui réalisent des travaux sur la voie publique. Il s'agit donc à la fois d'avoir des données sur tout notre patrimoine (les essences, la localisation, les dates de taille...) mais aussi de servir de guide de bonne conduite. La vie des arbres n'est pas des plus faciles, on le sait, dans nos cités et des racines jusqu'aux plus hautes branches, ils sont souvent malmenés. Y compris par les automobilistes qui les heurtent trop souvent en se garant. Parallèlement à cette charte, il faut savoir que la mairie a déjà mis en place une "commission arbres" qui réunit tout un panel d'interlocuteurs avant chaque abattage : des riverains, des techniciens des espaces verts mais aussi des associations de protection de l'environnement qui donnent des renseignements très précieux. Reste alors à trouver un consensus entre des intérêts parfois divergents...

Ce très exceptionnel cyprès chauve de Louisiane va lui aussi intégrer la Charte de l'arbre en cours d'élaboration.

PENSER GLOBAL – AGIR LOCAL

Dix commandements

Quelques gestes simples devraient nous aider à passer à l'acte.
Et nous permettre de participer à ce grand mouvement en faveur de notre planète et... de nos petits-enfants.



1 L'eau potable, tu économiseras.

La pénurie d'eau est le plus grand danger qui pèse sur la planète (lire *Vivre à Niort* n° 144).

- Prendre une douche plutôt qu'un bain (25 litres au lieu de 200 litres d'eau).
- Réparer au plus vite les fuites d'eau (une fuite au goutte à goutte égale 35 000 litres d'eau sur une année).
- Faire fonctionner le lave-linge et le lave-vaisselle quand ils sont pleins ou utiliser la touche demi-charge.

2 Les eaux souterraines, tu préserveras.

En France, les nappes phréatiques fournissent 60 % de notre eau potable.

- Utiliser une lessive sans phosphates (la teneur en phosphates dans nos eaux souterraines est dix fois supérieure aux teneurs naturelles).
- Respecter les doses des produits ménagers.
- Ne jeter ni peinture, ni solvants (white-spirit, acétone...) dans l'évier ou les toilettes mais à la déchetterie.



La pollution de nos eaux souterraines est de plus en plus flagrante.

3 De bruit, tu ne feras pas.

Lorsqu'on parle de nuisances, 40 % des Français se disent d'abord gênés par le bruit.

- Limiter le volume sonore de nos activités à la maison (musique, appareils électro-ménagers, tondeuse...).
- Eviter de faire du bruit le dimanche ou le soir.
- Ne pas faire vrombir le scooter ou la voiture.

4 Des économies d'énergie, tu feras.

L'énergie est au cœur des préoccupations actuelles : épuisement des ressources naturelles, pollution atmosphérique, écart entre pays riches et pays pauvres...



Les ampoules basse consommation consomment cinq fois moins d'électricité.

- Ne pas laisser d'appareils électriques en veille et éteindre les lumières.
- Dégivrer le réfrigérateur régulièrement permet d'économiser 30 % de sa consommation totale d'électricité.
- Utiliser le plus possible la lumière naturelle et des ampoules basse consommation (consomment cinq fois moins d'électricité et durent six fois plus longtemps).
- Préférer les programmes courts ou économiques des appareils électro-ménagers.

5 Tes déplacements, à pied ou à vélo tu feras.

Responsables de la pollution atmosphérique, les transports ont des effets néfastes aussi bien sur notre santé, sur l'air, sur le climat, sur le bruit que sur la préservation de nos ressources naturelles.

- Privilégier la marche à pied, le vélo, les transports en commun ou... les rollers.
- Démarrer en douceur sa voiture et conduire posément (jusqu'à 40 % d'économie d'essence).
- Faire contrôler régulièrement sa voiture ou sa moto (filtre à air et pot d'échappement).

6 Au travail, attention tu feras.

Les collectivités et les entreprises sont de plus en plus nombreuses à mettre en place des consignes environnementales, comme à la mairie.

- Eteindre les lumières et l'ordinateur en quittant le bureau.
- Participer au tri sélectif.
- Privilégier le courrier électronique et éviter les impressions inutiles.
- Utiliser le papier recto verso.
- Essayer le co-voiturage.

7 Des achats raisonnés, tu feras.

Nous sommes dans une ère de surconsommation qui ferait bondir nos arrières-grands-parents et pèse sur les pays pauvres.

- Privilégier les produits "durables" aux produits jetables (lingettes, rasoirs, stylos...).
- Préférer les produits recyclés et les matériaux recyclables : pour une tonne de papier recyclé, nous économisons deux tonnes de bois et 100 mètres cubes d'eau.
- Acheter des produits locaux et des fruits et légumes de saison (pour éviter les transports de marchandises inutiles).
- Privilégier le commerce équitable aux produits fabriqués par une main-d'œuvre exploitée.



8 Tes déchets, tu trieras

Chaque Français produit en moyenne 360 kilos de déchets par an... D'où la nécessité de :

- Trier ses déchets. D'autant que notre ville a été l'une des premières en France à entreprendre une collecte sélective à domicile aussi développée (4 poubelles différentes).
- Rapporter les médicaments périmés ou inutilisés à la pharmacie (70 000 tonnes par an en France).
- Déposer à la déchetterie les restes d'huile de moteur, de peinture, de solvants et les encombrants.

9 Dans le jardin, respectueux tu seras.

Niort détient l'un des plus forts taux de France d'habitat pavillonnaire. Et nous sommes nombreux à avoir un jardin.

- Arroser le soir quand l'évaporation est moins forte.
- Utiliser des produits naturels pour le jardin (comme le compost distribué gratuitement à la déchetterie du Vallon d'Arty).
- Ne pas utiliser d'insecticide mais des plantes répulsives comme l'ail ou les œillets d'Inde.
- Planter des arbres pour lutter contre l'effet de serre.

10 En week-end, en vacances, exemplaire tu seras.

34 000 espèces végétales et 5 200 espèces animales sont menacées dans le monde en raison de nos activités humaines.

- Préférer d'autres modes de transport que la voiture.
- Respecter les espaces naturels et les espèces protégées.
- Ne rien jeter dans la nature ou sur la plage.
- Ne pas jeter ni allumette ni mégot dans la nature (5 000 départs de feu en France chaque année).